



**HAL**  
open science

# La fiabilité de Zonaras dans les deux premières décades de l' "Histoire romaine" de Cassius Dion: le cas des discours

Valérie Fromentin

► **To cite this version:**

Valérie Fromentin. La fiabilité de Zonaras dans les deux premières décades de l' "Histoire romaine" de Cassius Dion: le cas des discours. 2017. halshs-01707394

**HAL Id: halshs-01707394**

**<https://shs.hal.science/halshs-01707394>**

Preprint submitted on 12 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

**La fiabilité de Zonaras dans les deux premières décades  
de l'*Histoire romaine* de Cassius Dion:  
le cas des discours**

Valérie Fromentin<sup>1</sup>

Pour reconstituer la trame événementielle et la structure narrative des livres 1-21 de l'*Histoire romaine*, le témoignage de Zonaras<sup>2</sup>—le seul à proposer un récit chronologique et continu—est essentiel: sans lui, les fragments transmis par les autres sources (*Extraits Constantiniens*, Tzétzès, Souda, Maxime le Confesseur) seraient largement inexploitable, comme on peut le constater lorsque Zonaras délaisse Dion pour les *Vies* de Plutarque ou quand son modèle lui fait défaut<sup>3</sup>. Pour autant, sa fiabilité ne laisse pas de faire débat car Zonaras affiche une ambition d'historien, et non pas simplement d'excerpteur ou d'abrégiateur, et des principes rédactionnels<sup>4</sup> qui impliquent une sélection et une réécriture au moins partielle du matériau-source. De fait, quand la comparaison avec la tradition directe est possible, c'est-à-dire pour les livres 44-60 de l'*HR*, on constate que si Zonaras est capable d'une fidélité littérale au texte de Dion, il opère également des coupes drastiques dans sa source et prend parfois de grandes libertés avec elle:<sup>5</sup> il réduit *a minima* ou omet ce qui concerne les affaires intérieures de Rome, l'administration des provinces, les opérations militaires mineures et les passages où Dion, passant du particulier au général, philosophe sur la nature humaine<sup>6</sup>. Il n'est donc pas surprenant que les éditeurs et commentateurs des deux premières décades de l'*HR* aient adopté à son égard une attitude prudente et circonspecte, refusant à juste titre d'accorder à son récit la même valeur qu'aux *Extraits Constantiniens*.<sup>7</sup> La confrontation avec ces fragments semble du

<sup>1</sup> Je tiens à remercier vivement le professeur John Rich pour sa relecture pleine d'acribie et toutes ses suggestions, ainsi que Christopher Burden-Strevens pour ses remarques.

<sup>2</sup> Nous disposons de deux éditions de référence pour l'*Épitomé* de Zonaras, qui utilisent en gros les mêmes manuscrits mais différemment. Aucune des deux n'est fondée sur un classement des témoins conservés. Celle de M. Pinder (*Ioannis Zonarae Annales*, vol. 1 et 2, CSHB, Bonn, 1841-1847), continuée par Th. Büttner-Wobst pour le vol. 3 (1897), présente l'avantage de fournir un appareil critique. Cependant nous renverrons ici par commodité aux volumes et pages de l'édition Dindorf (Teubner, 1865-1875, sigle D), plus usitée car reproduite dans le *TLG*. La division actuelle de l'*Épitomé* en (dix-huit) livres et en chapitres remonte à l'édition Du Cange (1686); la division de ces chapitres en paragraphes a été réalisée par U.-Ph. Boissevain, mais uniquement pour la partie du texte de Zonaras correspondant aux deux premières décades (fragmentaires) de l'*HR* (1-21), pour lesquelles l'*Épitomé* est si précieuse. Cette subdivision n'est malheureusement pas reproduite dans les volumes correspondants (I et II) de l'édition Cary dans la Loeb Classical Library.

<sup>3</sup> Après 146 a.C. C'est en effet pour la première partie de l'*HR* (livres 1-21), depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin de la troisième guerre punique, que Zonaras est le plus utile car il s'appuie quasi exclusivement sur Dion, qu'il contamine ponctuellement avec des *Vies* de Plutarque. En revanche, il n'a pas pu utiliser les livres 22 à 35 (qui allaient de 146 a.C jusqu'à la période pompéienne), apparemment déjà perdus à son époque, et bien qu'il disposât des livres 36 à 60, il leur a préféré les *Vies* de Plutarque (*Pompée*, *César*) pour l'équivalent des livres 36-43. Il ne revient à Dion qu'à partir du livre 44. 3 (Zonar. 10.12). Pour les livres 61 à 80, il avait accès à la fois à l'*Histoire romaine* et à l'*Épitomé* de Xiphilin.

<sup>4</sup> Dans sa préface (1.2), Zonaras énumère, par la voix de ses amis, les "risques du métier" d'historien: l'abondance de détails superflus, les polémiques inutiles, les digressions hors de propos et l'abus de rhétorique (voir en dernier lieu Bellissime & Berbessou-Broustet 2016, spéc. 100-101).

<sup>5</sup> Ajouts, recours à des synonymes, inversion de l'ordre des mots, simplification et modification de la syntaxe (voir par ex. Fromentin 2014, xciv-xcviii).

<sup>6</sup> Comme le prouve notamment la comparaison entre l'*Épitomé* de Zonaras et celle de Xiphilin pour le livre 54, menée par F. Millar 1964, Appendix 1, p. 195-203. Sur le travail de "réduction" et de "compression" effectué par Zonaras, voir aussi J. Moscovich, "Historical Compression in Cassius Dio's Account of the Second Century B.C.", *Ancient World* 8, 1983, p. 137-143, qui n'évoque cependant pas le cas des discours.

<sup>7</sup> Sur les *Extraits Constantiniens*, on se reportera à la contribution de Christopher Mallan dans ce volume.

reste montrer que l'intervention de Zonaras a été tout particulièrement dommageable pour les "discours" de l'*HR*: les prises de position de ce dernier contre l'abus de rhétorique en histoire<sup>8</sup> et son élimination quasi systématique des passages gnomiques et "moralisants" — heureusement préservés par les *Extraits Constantinien De sententiis*<sup>9</sup>, laissent craindre que la version zonarienne ne soit largement "dé-rhétorisée" par rapport à l'original dionien et, par conséquent, la trame discursive de ces livres irrémédiablement abîmée. Nous voudrions néanmoins revenir ici sur cette idée reçue et, sans la remettre totalement en question, lui apporter quelques nuances. Pour cela, il faut d'abord faire un détour par les livres conservés dans la tradition directe (44-60), afin de mieux comprendre le traitement que Zonaras réserve aux discours présents dans cette section de l'*HR*, d'évaluer sa fiabilité dans ce domaine et d'en tirer un enseignement pour la reconstitution des parties discursives qui figuraient dans les deux premières décades.

### ***Les discours conservés dans la tradition directe et leur traitement par Zonaras***

Les livres 44-60 de l'*HR* contiennent douze discours au *style direct*, dont voici la liste:

livre 44: discours de Cicéron au sénat pour demander l'amnistie après l'assassinat de César (c. 23-33); oraison funèbre de César par Antoine (c. 36-49); livre 45: discours de Cicéron au sénat contre Antoine (c.18-47); livre 46: réponse de Calenus (c.1-28); livre 50: harangue d'Antoine (c. 16-22) et harangue du jeune César avant Actium (c. 24-30); livre 52: débat entre Agrippa (c. 2-13) et Mécène (c.14-40); livre 53: discours du jeune César au sénat en janvier 27 a.C. (c. 3-10); livre 55: dialogue Auguste-Livie (c. 14-21); livre 56: discours d'Auguste au sénat (c. 2-9) ; oraison funèbre d'Auguste par Tibère (c. 35-41).

Tous ces discours, sauf un<sup>10</sup>, ont laissé une trace dans la version de Zonaras. On ne peut cependant manquer d'être frappé par l'importance des réductions opérées par l'historien byzantin.

En effet, aucune partie rhétorique n'est reproduite par lui dans son intégralité et le style direct d'origine n'est conservé qu'à deux reprises: dans le passage de l'oraison funèbre de César au livre 44 où Antoine énumère avec émotion tous les noms du défunt;<sup>11</sup> dans le dialogue nocturne entre Auguste et Livie au livre 55.<sup>12</sup>

Ailleurs, Zonaras recourt à trois procédés principalement. Premièrement, la focalisation sur un passage précis de la *ῥητορεία* qui est soit repris *in extenso*, soit résumé; c'est ce qui se passe notamment avec le discours de Cicéron (44.23-33) prononcé après l'assassinat de César et demandant l'amnistie pour les meurtriers: Zonaras ne conserve que le c.32, dont il récapitule

---

<sup>8</sup> Zonaras condamne (*Praef.* 1. 2) parmi les historiens "ceux qui composent des histoires pour briller en public, pour montrer leur talent d'écrivain, et qui, pour cette raison, enchaînent les discours au peuple et font un usage exagérément digressif et rhétorique du langage" (τοῖς δὲ καὶ πρὸς ἐπίδειξιν συντέθινται τὰ συγγράμματα, ἐπιδεικνυμένοις τοῖς ἐπιδεικνυμένοις ὅπως εἶχον περὶ τὸ γράφειν δυνάμει καὶ διὰ τοῦτο δημηγορίας τε μεταξὺ τιθεῖσι καὶ παρεκβατικώτερον ἢ καὶ ῥητορικώτερον κεχρημένοις τῷ λόγῳ). Et il ajoute: "En effet, quelle utilité y aura-t-il à savoir ce que ce démagogue a dit au peuple, ce que ce général a dit à ses soldats, ce que cet empereur a dit aux ambassadeurs des Perses, et cet autre à ceux des Celtes ou des Scythes (...)?".

<sup>9</sup> B. Simons donne quelques exemples frappants de ce procédé mais montre aussi qu'il souffre quelques exceptions (*Cassius Dio und die Römische Republik. Untersuchungen zum Bild des römischen Gemeinwesens in den Büchern 3-35 der Ῥωμαϊκά*, Berlin, 2009, p. 29-30).

<sup>10</sup> Il s'agit du discours d'Auguste aux *equites* en 56. 2-9.

<sup>11</sup> Cass. Dio 44.49 = Zonar. 10.12 (2.373.31-374.21 D).

<sup>12</sup> Cassius Dio 55.14.2-21 = Zonar. 10. 37 (2.450.1-14 D).

les arguments.

Zonar.10.12 (2.373.4-13 D): "Cicéron prononça un discours par lequel il les persuada tous de ne pas se tenir mutuellement rancune et, même si certains avaient commis des fautes, de les oublier, afin d'éviter une nouvelle guerre civile et un carnage entre citoyens: il leur fallait préserver la concorde puisqu'ils étaient de la même race et de la même famille. Il ajouta qu'on devait conserver aussi ce qui avait été fait par César, qu'il s'agît de cadeaux, d'honneurs ou de charges, ne pas enquêter là-dessus ni revenir en arrière. Ils furent donc convaincus par lui et votèrent le décret d'amnistie."<sup>13</sup>

Deuxièmement, un résumé de l'ensemble du discours ou du débat, comme on le voit pour les discours de Cicéron et de Calenus, qui couvrent respectivement trente et vingt-neuf chapitres dans les livres 45-46 et dont Zonaras réduit le contenu à quelques lignes à chaque fois,<sup>14</sup> et surtout pour le débat Agrippa-Mécène (52.2-40), qui donne lieu à une version très courte privilégiant les arguments de Mécène:

Zonar.10.32 (2.436.7-22 D): "Comme il (*i.e.* le jeune César) avait fait part de ses intentions à Agrippa et à Mécène, auxquels il confiait ses secrets, il constata qu'Agrippa avait l'intention de le détourner de la monarchie. Mécène, pour sa part, lui donna un avis absolument contraire, en arguant qu'il exerçait déjà depuis longtemps la monarchie et qu'il lui fallait soit conserver ce qu'il avait, soit perdre la vie en y renonçant : "il est impossible", disait-il, "pour quiconque ayant jamais exercé la monarchie de vivre en sécurité en tant que simple citoyen". Il lui démontra comment il pourrait gouverner à la fois sans risque pour lui et dans le respect de la justice, qui plus est sans trouver cette charge trop lourde, et il s'étendit longuement sur ce sujet. A la fin, il ajouta : "si tu te comportes, de ton propre chef, comme tu voudrais qu'un autre le fasse s'il te gouvernait, tu ne commettras jamais d'erreur, tu n'auras que des succès et tu mèneras par conséquent une vie aussi sûre qu'agréable."

Enfin, ce qu'on pourrait appeler le "degré zéro" de l'abrégement et qui consiste en une simple mention du discours, dont le contenu n'est pas reproduit, même sommairement: c'est le cas des oraisons funèbres d'Auguste par Drusus et Tibère.<sup>15</sup> C'est le cas aussi des harangues d'Antoine et du jeune César avant Actium, qui occupent l'une et l'autre sept chapitres du livre 50 et sont toutes deux évoquées *a minima* par Zonaras:

Zonar.10.29 (2.426.18-20 D): "Antoine, en s'entretenant avec ses soldats, s'efforçait de leur donner du courage pour la bataille navale."<sup>16</sup>

---

<sup>13</sup> Cf. Cass. Dio 44.32.

<sup>14</sup> Discours de Cicéron *apud* Zonar. 10.14 (2. 378. 13-19 D): "Cicéron dit qu'il fallait décréter Antoine ennemi public (cf. Cass. Dio 45.43.2); mais s'agissant de César et de Decimus Brutus, qui s'opposaient à lui, on devait leur décerner des éloges pour ce qu'ils avaient accompli de leur propre chef, leur donner pouvoir pour la suite des événements, envoyer les deux consuls faire la guerre et combattre Antoine sans perdre de temps ni tarder" (cf. Cass. Dio 45.42.4 et 45.45.4). Discours de Calenus *apud* Zonar.10.14 (2.378.19-26 D): "Après que Cicéron eut exprimé cet avis, Quintus (sic) Calenus, qui lui portait la contradiction, donna les conseils suivants : envoyer dire à tous que le sénat leur ordonnait, sans faire de distinction entre eux, de déposer les armes et de se remettre en son pouvoir, eux-mêmes et leurs soldats; féliciter ceux qui auraient obéi, faire la guerre à ceux qui ne se laisseraient pas convaincre et confier la guerre aux consuls" (cf. Cass. Dio 46.27.3-4).

<sup>15</sup> Cass. Dio 56.35-41 = Zonar.10.38 (2. 455. 10-12 D): "Le corps fut sorti et exposé et Tibère et Drusus prononcèrent des éloges funèbres."

<sup>16</sup> Καὶ τοὺς στρατιώτας παρεθάρρυνε πρὸς τὴν ναυμαχίαν διαλεχθεὶς αὐτοῖς ὁ Ἀντώνιος (cf. Cass. Dio 50.16-22).

Zonar.10.29 (2.426.29-30 D): "César réunit son armée et, par les paroles qu'il prononça, les exhorta au combat."<sup>17</sup>

Or, cette présentation serait incomplète si l'on n'insistait pas sur un fait à nos yeux remarquable: quelle que soit la forme sous laquelle Zonaras restitue le discours qui figure dans sa source, il n'oublie pas d'indiquer l'effet produit sur ses destinataires. On le constate pour tous les discours au style direct (contenus dans les livres 44-60) énumérés plus haut, à l'exception des deux harangues d'Antoine et du jeune César au livre 50, sur lesquelles nous reviendrons plus loin.<sup>18</sup>

Ainsi, malgré la réduction drastique opérée sur le débat entre Agrippa et Mécène,<sup>19</sup> Zonaras préserve—en la reformulant—la conclusion de Dion selon laquelle le futur Auguste, après avoir écouté les avis de ses deux amis, choisit de suivre celui de Mécène:

Cass.Dio 52.41.1: "Mécène, après s'être ainsi exprimé, se tut. César les félicita vivement l'un et l'autre pour leur prolixité et leur franchise mais préféra la position défendue par Mécène."

Zonar.10.32 (2.436.22-24 D): "Tels furent les conseils qu'ils donnèrent à César. Ce dernier leur exprima son admiration et les félicita l'un et l'autre, mais préféra l'avis de Mécène."<sup>20</sup>

Il en va de même s'agissant du long "discours d'amnistie" de Cicéron, déjà cité plus haut.<sup>21</sup> Zonaras n'en résume qu'une petite partie (le c.32), mais sa version conserve néanmoins la phrase liminaire et la phrase finale dans lesquelles Dion insiste sur l'effet persuasif de cette intervention qui déboucha immédiatement sur un vote à l'unanimité:

Zonar. 10.12 (2.373.4-13 D): "Cicéron prononça un discours par lequel il les persuada tous (= Cass. Dio 44.22.3)<sup>22</sup> de ne pas ...(....). Ils furent donc convaincus par lui et votèrent le décret d'amnistie" (= Cass. Dio 44.34.1).<sup>23</sup>

Prenons un dernier exemple, parmi de nombreux autres.<sup>24</sup> Dans la version très abrégée qu'il donne de la *recusatio imperii* du jeune César devant le sénat, Zonaras résume en quatre lignes l'ensemble du discours, soit neuf chapitres (Cass. Dio 53.3-11), mais reproduit en substance le

<sup>17</sup> Καῖσαρ ... συνήγαγε τὸ στράτευμα καὶ εἰς μάχην δι' ὃν εἶρηκε παρεκάλεσε (cf. Cass. Dio 50.4-30).

<sup>18</sup> Voir *infra* p.17.

<sup>19</sup> Voir *supra* p. 3.

<sup>20</sup> Cass. Dio: Μακρήνας μὲν ταῦτα εἰπὼν ἐπαύσατο, ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ ἀμφοτέρους μὲν σφας καὶ ἐπὶ τῇ πολυνοίᾳ καὶ ἐπὶ τῇ πολυλογίᾳ τῇ τε παρρησίᾳ ἰσχυρῶς ἐπήνεσε, τὰ δὲ δὴ τοῦ Μακρήνου μᾶλλον εἴλετο; Zonar.: Οἱ μὲν οὖν ταῦτα τῷ Καίσαρι συνεβούλευσαν, ὁ δὲ ἄμφω μὲν καὶ ἐθαύμασε καὶ ἐπήνεσεν, εἴλετο δὲ τοῦ Μακρήνου τὴν συμβουλήν.

<sup>21</sup> Voir *supra* p. 3.

<sup>22</sup> Cass.Dio: εἶπον ἄλλοι τε ἄλλα, ὡς ἕκαστος αὐτῶν ἐγίνωσκε, καὶ ὁ Κικέρων τάδε, οἷσπερ καὶ ἐπέισθησαν = Zonaras: ὁ δὲ Κικέρων δημηγορήσας ἔπεισε πάντας...

<sup>23</sup> Cass.Dio: Κικέρων μὲν τοιαῦτα εἰπὼν ἔπεισε τὴν γερουσίαν μηδένα μηδενὶ μνησικακῆσαι ψηφίσασθαι = Zonaras: πεισθέντες οὖν αὐτῷ μηδενὶ μνησικακεῖν ἐψηφίσαντο.

<sup>24</sup> Voir aussi: Zonar.10.37 (2.450.14-15 D): τοιαῦτα πολλὰ τῆς Λιβίας εἰπούσης ὁ Αὐγουστος ἐπέισθη αὐτῇ (cf. Cass.Dio 55. 22 1: ταῦτα τῆς Λιουίας εἰπούσης ὁ Αὐγουστος ἐπέισθη τε αὐτῇ); Zonar.10.13 (2. 374.22-25): ἐπὶ τούτοις ὁ δῆμος ἐξοργισθεὶς τοὺς μὲν σφαγεῖς ἐζήτει, τὸ δὲ σῶμα τοῦ Καίσαρος ἀρπάσαντες ἐν τῇ ἀγορᾷ ἔκαυσαν καὶ ἐπὶ τὰς τῶν φονέων οἰκίας ὤρμησαν... (cf. Cass. Dio 44.50.1: τοιαῦτα τοῦ Ἀντωνίου λέγοντος ὁ δῆμος τὰ μὲν πρῶτα ἠρεθίζετο, ἔπειτα δὲ ὤργιζετο, καὶ τέλος οὕτως ἐφλέγημηνεν ὥστε τοὺς τε φονέας αὐτοῦ ζητεῖν καὶ τοῖς ἄλλοις βουλευταῖς ἐγκαλεῖν...).

contenu du chapitre conclusif où Dion décrit les sentiments mêlés et les réactions des auditeurs (53.11):

Zonar.10.32 (2.437.9-21D): "Après avoir préparé ceux [des sénateurs] qui étaient le plus proches de lui, il entra au sénat en tant que consul pour la septième fois. Il déclara qu'il refusait pour lui-même la monarchie et qu'il agissait en tout sous l'influence des meilleurs, et leur demanda d'accepter son renoncement (= Cass.Dio 53.3-10). Parmi les sénateurs, les uns, qui connaissaient ses intentions, ne voulaient pas le critiquer et les autres, qui se méfiaient de lui, avaient peur de le faire. Par conséquent, soit ils faisaient semblant de le croire, soit ils y étaient poussés: ils ne lui laissèrent pas d'autre choix, paraît-il, que d'accepter le pouvoir absolu (= Cass. Dio 53.11)."<sup>25</sup>

On voit donc que si Zonaras abrège les discours —quitte à appauvrir, déformer ou trahir la pensée de Dion—,<sup>26</sup> il ne les supprime jamais tout à fait et préserve en tout cas un élément essentiel du dispositif narratif mis en oeuvre par l'historien sévérien: le lien logique (de cause à effet) qui les rattache au récit proprement dit. Car c'est bien Dion et non Zonaras qui est l'auteur de ces "indicateurs d'impact" qui signalent, avant ou après chaque discours, la façon dont il a été reçu par l'auditoire et les décisions ou comportements qu'il a induits. Ce procédé n'a rien d'original: il est commun à tous les historiens qui, depuis Thucydide au moins, accordent à la parole publique le statut de *cause* et utilisent l'interaction entre récit et discours comme vecteur de l'explication historique.<sup>27</sup> Nous avons d'ailleurs la preuve, s'il en était besoin, que Dion partageait cette conception *performative* de l'éloquence, avec le fragment 40.40 [livre 9?]<sup>28</sup> transmis par les *Extraits Constantinien De sentiis*, l'un des rares passages de commentaire où il s'exprime en son nom propre. Le contexte est bien connu: il s'agit du fameux discours, attesté par de nombreuses sources,<sup>29</sup> que l'ancien censeur Appius

<sup>25</sup> Καὶ τοὺς αὐτῶ μάλιστα ἐπιτηδείους παρασκευάσας εἰς τὴν γερουσίαν εἰσηλθεν ἑβδομον ὑπατεύων· καὶ παραιτεῖσθαι λέγων τὴν μοναρχίαν καὶ πάντα ὑπὸ τοῖς ἀρίστοις ποιεῖν, ἐδέετο τούτων δέξασθαι αὐτοῦ τὴν τῆς μοναρχίας ἀπόθεσιν. οἱ δὲ τῆς βουλῆς, οἱ μὲν εἰδότες τὴν γνώμην αὐτοῦ, οἱ δ' ὑποπεύοντες, οἱ μὲν ἐλέγξει αὐτὸν οὐκ ἐβούλοντο, οἱ δ' ἐδεδοίκεσαν. ὅθεν καὶ πιστεύειν αὐτῶ οἱ μὲν ἐπλάττοντο, οἱ δὲ ἠναγκάζοντο· καὶ ἐβίασαν δῆθεν αὐτὸν αὐταρχεῖν.

<sup>26</sup> Ces "infidélités" ne sont pas toujours décelables ou soupçonnables. Par exemple dans le texte cité ci-dessus (réactions des sénateurs au discours du futur Auguste en janvier 27 a.C.), Zonaras n'évoque qu'une seule catégorie de sénateurs, *ceux qui ne croient pas aux paroles de César* (soit parce qu'ils connaissent ses véritables intentions soit parce qu'ils se méfient), alors que la version originale en mentionne aussi une seconde, composée de *ceux qui croient que César est sincère*: "Pendant que César lisait son discours, les sénateurs réagissaient diversement: si quelques-uns savaient les intentions de César et applaudissaient en connaissance de cause, les autres, en revanche, soit considéraient ce discours avec méfiance, soit le croyaient sincère, etc."(Cassius Dio 53.11).

<sup>27</sup> Voir notamment Polybe 12.25b.1: "L'objet propre de l'histoire est premièrement de connaître les discours véritables dans leur teneur réelle, secondement de se demander pour quelle cause a échoué ou réussi ce qui a été dit ou ce qui a été fait, puisque la narration brute des événements est quelque chose de séduisant mais d'inutile et que le commerce de l'histoire ne devient fructueux que si l'on y joint l'étude des causes (...). Si l'on néglige les discours véritables et leurs causes, on supprime l'objet de l'histoire..." (même idée chez Denys d'Halicarnasse 11.1.3-4).

<sup>28</sup> Pour les livres 1 à 35 la division en livres adoptée par Boissevain est parfois discutable et demeure, en tout cas, très discutée. Il en va de même avec le classement et la numérotation des "fragments" établis par Bekker et repris (à quelques changements près) par Boissevain: ces 111 "fragments" résultent en fait du regroupement thématique d'unités textuelles plus petites, transmises isolément les unes des autres, la plupart par les *Extraits constantiniens* (par exemple le F 43 rassemble 27 "citations" relatives à la première guerre punique). Voir en dernier lieu l'excellente mise au point de John Rich, "Annalistic Organization and Book Division in Dio's Books 1-35" in Fromentin et alii, *Cassius Dio: nouvelles lectures*, 2016, p. 271-286.

<sup>29</sup> Voir notamment M. Humm, *Appius Claudius Caecus. La République accomplie*, BEFAR, 2005, spéc. "Les sources littéraires sur Appius Claudius Caecus", p. 35-97.

Claudius Caecus prononça en 280/279 a.C contre la paix que Pyrrhus cherchait à imposer aux Romains; il fit fléchir *in extremis* un sénat hésitant, sur le point de négocier avec l'ennemi: <sup>30</sup>

Cass. Dio F 40.40 (*ES* 105): "La nature de l'éloquence est telle et son pouvoir si grand qu'ils (*i.e.* les sénateurs/les Romains) changèrent d'avis et que la crainte que leur inspirait Pyrrhus et l'aliénation mentale qu'avaient suscitée ses cadeaux furent remplacés par la haine et le courage".<sup>31</sup>

Tous ces indices concourent donc à prouver, selon nous, que l'historien byzantin, loin d'attribuer aux discours une fonction purement ornementale, bien loin de les rejeter en bloc comme inutiles, était au contraire conscient des enjeux —narratifs et explicatifs—attachés à leur usage par les historiens et soucieux, par conséquent, de préserver *au moins* la trame narrative et discursive du texte dionien.

### ***Les discours perdus des deux premières décades et le témoignage de Zonaras***

Revenons maintenant aux deux premières décades fragmentaires de l'*Histoire romaine*, qui sont l'objet même de cette enquête. Force est de constater tout d'abord qu'il manque à ce jour un inventaire complet des discours ou débats attestés pour cette partie de l'oeuvre par un ou plusieurs des témoins indirects du texte de Dion. En effet, la liste dressée récemment par A. Kemezis pour les livres 3-21 de l'*Histoire romaine* n'est pas exhaustive,<sup>32</sup> fondée essentiellement sur le témoignage des *Extraits constantiniens*,<sup>33</sup> ou sur la convergence des *Extraits constantiniens* et de Zonaras.<sup>34</sup> Pourtant, on doit à Zonaras—et à lui seul—d'avoir conservé (au moins en partie) des ῥητορεΐαι absentes du reste de la tradition textuelle de Dion:

- le dialogue entre Tarquin l'Ancien et le devin Attius Navius<sup>35</sup>
- l'adresse au peuple de Tanaquil, l'épouse de ce roi, après son assassinat par les fils d'Ancus Marcius<sup>36</sup>
- le discours de Cinéas au sénat romain<sup>37</sup>

<sup>30</sup> Zonar. 8.4.9-12 (2.184.9-185.2 D) a conservé l'ensemble de l'épisode: l'allocution de Cinéas, l'émissaire de Pyrrhus, à la curie, les débats entre sénateurs qui durèrent plusieurs jours, l'arrivée d'Appius Claudius et son intervention décisive. Le Byzantin ne reproduit pas la remarque de Dion transmise par le F 40.40 mais son récit est cohérent avec elle: "Tels furent les conseils d'Appius. Le sénat alors ne tergiversa plus mais vota à l'unanimité qu'on expulserait le jour même Cinéas hors des frontières et qu'on ferait à Pyrrhus une guerre implacable tant qu'il demeurerait en Italie (...). Ταῦτα ὁ Ἄππιος συνεβούλευσεν· ἡ δὲ γερούσια οὐκέτι ἐμέλλησεν, ἀλλ' εὐθὺς ὁμοθυμαδὸν ἐνηφίσαντο αὐθημερὸν τὸν Κινέαν ἔξω τῶν ὄρων ἐκπέμψαι καὶ τῷ Πύρρῳ πόλεμον ἀκήρυκτον, ἕως ἂν ἐν τῇ Ἰταλίᾳ διάγη, ποιήσασθαι."

<sup>31</sup> Τοιαύτη μὲν ἡ τοῦ λόγου φύσις ἐστὶ καὶ τοσαύτην ἰσχὺν ἔχει ὥστε καὶ ἐκείνους ὑπ' αὐτοῦ τότε μεταβαλεῖν καὶ ἐς ἀντίπαλον καὶ μῖσος καὶ θάρσος τοῦ τε δέους τοῦ Πύρρου καὶ τῆς ἐκ τῶν δώρων αὐτοῦ ἀλλοιώσεως περιστῆναι.

<sup>32</sup> Kemezis 2014, 106 n. 35.

<sup>33</sup> Complétés ou non par ceux de la Souda, de Maxime le Confesseur ou de Tzétzès: Cass. Dio F 36.1-7 (plaidoyer du père de Fabius Rullianus accusé par Papirius Cursor); F 36.11-14 (délibérations des Samnites pendant la campagne des Fourches Caudines); F 40.15-16 (discours de Laevinus avant une bataille contre Pyrrhus, voir sur ce passage *infra* p.13-14).

<sup>34</sup> Par ex. Cass. Dio F 17.10-12 (= *Exc. Sent.* 27) et Zonar.7.14.8-9 (parabole du corps et de l'estomac développée par Menenius Agrippa); Cass. Dio F 18.8-12 (*Exc. Sent.* 33) et Zonar.7.16.8-10 (débat entre Coriolan et sa mère).

<sup>35</sup> Zonar.7.8.9-10 [Cass. Dio, livre 2]

<sup>36</sup> Zonar.7.9.4 [Cass. Dio, livre 2]

<sup>37</sup> Zonar. 8.4.10 [Cass. Dio, livre 9]

- la correspondance entre Pyrrhus et Laevinus<sup>38</sup>
- le discours de Pyrrhus à ses troupes avant une bataille<sup>39</sup>
- le débat à Carthage durant le siège de Sagonte<sup>40</sup>
- le débat au sénat carthaginois entre Hasdrubal et Hannon<sup>41</sup>
- le dialogue entre Scipion [l'Africain] et Syphax<sup>42</sup>
- les deux dialogues entre Massinissa et Sophonisbe<sup>43</sup>
- le débat entre Caton et le tribun Lucius Valerius sur le luxe des femmes<sup>44</sup>
- le débat au sénat romain entre Caton et Scipion Nasica<sup>45</sup>
- le débat au sénat romain pour savoir s'il faut détruire Carthage<sup>46</sup>

Plus surprenant encore, on trouve aussi chez lui une dizaine de passages qui ont, semble-t-il, échappé à l'attention des commentateurs: ils ont ceci de particulier que Zonaras y mentionne la tenue d'un discours ou plusieurs discours mais sans donner aucune information sur leur contenu. Pour cela il emploie de verbes "déclaratifs" (δημηγορεῖν, λέγειν, διαλέγεσθαι, notamment) soit absolument soit suivis d'un complément d'objet (nominal ou pronominal indéfini) avec, parfois, la mention du destinataire : *πολλὰ ἐπαγωγὰ διαλεχθεῖς, πολλὰ διελέχθη τῇ γερουσίᾳ, διαλεχθεῖς αὐτοῖς, πολλὰ ἐδημηγόρησε, δημηγορήσας τινά, πρὸς τοὺς λοιποὺς δημηγορήσας, πολλῶν λεχθέντων, πολλὰ ἐλέγετο*. Ces passages, répétons-le, sont sans correspondant ni écho dans les autres témoins indirects du Cassius Dion. En voici la liste par ordre d'apparition:

### 1. [Cass. Dio, livre 2] Zonaras 7.9.7 (2.109.24-29 D): Servius Tullius au peuple romain.

"Comme les patriciens se montraient désagréables à son égard et répandaient, entre autres rumeurs, qu'il [*i.e* Servius Tullius] détenait le pouvoir sans avoir été choisi par qui que ce soit, il réunit le peuple et s'adressa à lui. En recourant à de nombreux arguments propres à le séduire, il le mit dans une disposition d'esprit telle qu'il décida par un vote de lui accorder la royauté pleine et entière<sup>47</sup>."

*Ὡς δὲ χαλεπῶς εἶχον οἱ εὐπατρίδαι αὐτῷ, καὶ διεθρόουν ἄλλα τε καὶ ὅτι μηδενὸς αὐτὸν ἐλομένου τὴν ἀρχὴν ἔχει, συναγαγὼν τὸν δῆμον ἐδημηγόρησε· καὶ πολλὰ ἐπαγωγὰ διαλεχθεῖς αὐτῷ οὕτω διέθετο ὡς αὐτίκα πᾶσαν αὐτῷ τὴν βασιλείαν ἐπιμηφίσασθαι.*

<sup>38</sup> Zonar. 8.3.4-5 [Cass. Dio, livre 9]

<sup>39</sup> Zonar. 8.5.2-3 [Cass. Dio, livre 10]

<sup>40</sup> Zonar. 8.21.9 [Cass. Dio, livre 13]. John Rich considère cependant que le F 55.1 (*ES* 134) doit être attribué à ce débat, et non au débat entre Cornelius Lentulus, Fabius Maximus et *alii*, évoqué par Zonaras 8.22.1-3 [Cass. Dio, livre 13].

<sup>41</sup> Zonar. 8.22.5-6 [Cass. Dio, livre 13]

<sup>42</sup> Zonar. 9.13. 3-4 [Cass. Dio, livre 17]

<sup>43</sup> Zonar. 9.13. 2 et 5-6 ([Cass. Dio, livre 17]. Cf. Liv. 30.12.12-17 et 30.15. 5-7.

<sup>44</sup> Zonar. 9.17.2-3 [Cass. Dio, livre 18]. Cf. Liv. 34.2-7.

<sup>45</sup> Zonar. 9.26.4 [Cass. Dio, livre 21]

<sup>46</sup> Zonar. 9.30.7-9 [Cass. Dio, livre 21]

<sup>47</sup> La précision "royauté pleine et entière" (πᾶσαν ... τὴν βασιλείαν) s'explique par le fait que le roi, selon la tradition annalistique, est normalement élu par le sénat et par les comices populaires : seule cette double validation lui confère une pleine légitimité (cf. DH ; Liv. 1.17.8-9). Ici, comme chez Denys d'Halicarnasse –mais contrairement à ce qui se passe chez Tite-Live (1.41.6), où Servius est d'abord l'homme du patriciat–, le "régent" Servius Tullius, contesté et attaqué par les sénateurs, se fait élire par les seuls comices curiates (cf. DH. 4. 10-12 et V. Fromentin, "Denys d'Halicarnasse, source et modèle de Cassius Dion?" in *Cassius Dio, nouvelles lectures*, p. 186-187.)

**2. [Cass. Dio, livre 2] Zonaras 7.11.17 (2. 118. 22-30 D):** Brutus au peuple à Rome et aux soldats dans le camp d'Ardée.

"Brutus, sur les conseils de Publius qui était déterminé à agir, montra à une grande partie du peuple le corps de la jeune femme (*i.e.* Lucrece), étendu là ; <à ceux-là et><sup>48</sup> à tous les autres il adressa un discours destiné à leur inspirer la haine de la tyrannie. Aussi convinrent-ils de ne plus laisser Tarquin revenir. Après quoi, il confia la ville aux autres [conjurés] et se rendit à cheval au camp, où il persuada les soldats de voter la même chose que le peuple.

Καὶ τῷ Ποπλίῳ συμβούλῳ καὶ προθύμῳ πρὸς τοῦργον ὁ Βροῦτος χρησάμενος τὴν τε γυναῖκα πολλοῖς τῶν τοῦ δήμου κειμένην ὑπέδειξε, καὶ πρὸς τοὺς λοιποὺς δημηγορήσας τὸ πρὸς τοὺς τυράννους μῖσος ἐκφῆναι πεποίηκε· καὶ μηκέτι δέξασθαι συνέθεντο τὸν Ταρκύνιον. ταῦτα δὲ πράξας, καὶ τὴν πόλιν ἐπιτρέψας τοῖς ἄλλοις, αὐτὸς πρὸς τὸ στρατόπεδον ἐξιπάσατο, καὶ τὰ αὐτὰ τῷ δήμῳ συνέπεισε καὶ τοὺς στρατιώτας ψηφίσασθαι.

**3. [Cass. Dio, livre 4] Zonaras 7.14.4-5 (2.128.2-6 D):** M. Valerius Volusus au sénat puis au peuple.

"Ce dernier, qui voulait faire plaisir au peuple<sup>49</sup>, débattit longuement avec les sénateurs, mais sans parvenir à les convaincre. C'est pourquoi il s'élança furieux hors de la curie et prononça devant le peuple un discours hostile au sénat, et se démit de son commandement<sup>50</sup>. Aussi le peuple fut-il encore plus porté à faire sécession."

Ὁ δὲ θέλων τῷ δήμῳ χαρίσασθαι πολλὰ διειλέχθη τῇ γερουσίᾳ, ἀλλ' οὐκ ἔσχε ταύτην πειθήνιον. διὸ σὺν ὀργῇ ἐκπηδήσας τοῦ συνεδρίου, δημηγορήσας τε πρὸς τὸν δῆμόν τινα κατὰ τῆς βουλῆς τὴν ἡγεμονίαν ἀπέπεισε. καὶ ὁ δῆμος ἔτι μᾶλλον εἰς στάσιν ἠρέθιστο.

<sup>48</sup> Cette formulation étrange, qui distingue entre "une grande partie du peuple" (πολλοῖς τῶν τοῦ δήμου), à qui le cadavre de Lucrece est dévoilé, et "tous les autres/ le reste du peuple" (πρὸς τοὺς λοιποὺς), à qui Brutus délivre son discours, est certainement due à un maladresse ou un raccourci de Zonaras. Le passage parallèle de Denys d'Halicarnasse (AR 4.76.3-4) permet de mieux comprendre comment Brutus procéda: "Ils (*i.e.* les conjurés) sortirent pour se rendre sur le forum. Ils étaient suivis de leurs serviteurs, portant sur un lit recouvert de draps noirs le cadavre non préparé pour les funérailles et trempé de sang de Lucrece. Après avoir ordonné qu'elle fût placé devant la curie, en hauteur et visible de partout, ils convoquèrent le peuple en assemblée. Quand la foule se fut réunie, non seulement celle qui se trouvait à ce moment-là sur le forum mais encore celle de la cité tout entière - car les hérauts s'étaient répandus dans les petites rues pour appeler le peuple au forum -, Brutus monta là où il était d'usage que parlent publiquement ceux qui convoquaient les assemblées et, après avoir placé les patriciens près de lui, s'exprima en ces termes." Ainsi, alors que seulement une partie du peuple - celle alors présente sur le forum - a pu voir le cadavre de Lucrece, c'est ensuite l'ensemble de l'assemblée curiate qui est convoquée par Brutus et à laquelle il s'adresse pour la convaincre de voter l'exil de Tarquin le Superbe et de sa famille (cf. DH 4. 71.5). Aussi avons-nous légèrement modifié le texte de Zonaras pour le rendre plus intelligible. Voir aussi Liv.1.59.3-11.

<sup>49</sup> ou "à la plèbe" (cf. infra p. 11 note 62).

<sup>50</sup> Tite-Live (2.31.8-9) ne mentionne qu'un seul discours, qu'il rapporte au style direct, celui de Valerius au sénat, alors que Denys d'Halicarnasse rapporte brièvement, au style indirect, son discours au sénat (6. 43.2) et longuement, au style direct, son discours au peuple (6.43.3-44).

4. [Cass. Dio, livre 9] Zonaras 8.4.11 (2.184. 18-22 D): débat au sénat sur la paix avec Pyrrhus avant l'intervention d'Appius Claudius Caecus.<sup>51</sup>

"A la suite de cela, la plupart des sénateurs étaient satisfaits, en raison des cadeaux et des prisonniers; cependant ils ne donnèrent pas leur réponse mais continuèrent pendant plusieurs jours à examiner ce qu'il fallait faire. On parla beaucoup; toutefois les partisans d'un traité avec Pyrrhus étaient près de l'emporter."

Ἐπὶ τούτοις οἱ πλείους τῶν βουλευτῶν ἠρέσκοντο διὰ τὰ δῶρα καὶ διὰ τοὺς αἰχμαλώτους· οὐ μέντοι καὶ ἀπεκρίναντο, ἀλλ' ἐσκόπων ἔτι πλείους ἡμέρας ὃ τι χρὴ πράξαι. καὶ πολλὰ μὲν ἐλέγετο, ἐπεκράτει δὲ ὁμῶς σπείσασθαι.

5. [Cass. Dio, livre 11] Zonaras 8.8.7 (2.196.25-32 D): première<sup>52</sup> ambassade à Messine du tribun militaire Gaius Claudius<sup>53</sup>.

"Pendant ce temps-là, le tribun militaire Gaius Claudius, qui avait été envoyé en avant avec une flotte réduite par Appius Claudius, arriva à Rhégion. Cependant, il n'osa pas traverser le détroit, voyant que la flotte des Carthaginois était beaucoup plus nombreuse. Il monta dans une petite embarcation et débarqua à Messine, où il parla avec eux aussi longtemps que le permettait la situation. Comme les Carthaginois s'étaient opposés à ses arguments, il repartit sans avoir rien obtenu."

Κάν τούτῳ Γάιος Κλαύδιος χλιαρχῶν ναυσὶν ὀλίγαις ὑπὸ Ἀππίου Κλαυδίου προπεμφθεὶς εἰς τὸ Ῥήγιον ἀφίκετο· διαπλευῖσαι δὲ οὐκ ἐθάρρησε, πολὺ πλεῖον τὸ τῶν Καρχηδονίων ὀρῶν ναυτικόν· ἀκατίῳ δ' ἐμβὰς προσέσχε τῇ Μεσσήνῃ καὶ διειλέχθη αὐτοῖς ὅσα ὁ καιρὸς ἐδίδου. Ἀντειπόντων δὲ τῶν Καρχηδονίων, τότε μὲν μηδὲν πράξας ἀνεκομίσθη.

6. [Cass. Dio, livre 11] Zonaras 8.9.3 (2.198.9-14 D): à Messine, débat entre le Carthaginois Hannon et les Mamertins lors d'une assemblée convoquée par le consul Appius Claudius.<sup>54</sup>

"Comme il [Hannon] craignait que les Mamertins ne se révoltent en pointant sa responsabilité, il se rendit à l'assemblée. Après que de nombreuses paroles eurent été prononcées des deux côtés sans résultat<sup>55</sup>, un Romain se saisit d'Hannon et le jeta en prison avec l'approbation des Mamertins."

<sup>51</sup> voir *supra* p. 5-6.

<sup>52</sup> Cette première ambassade à Messine ne doit pas être confondue avec la deuxième, conduite pas le même tribun peu après: ce dernier prononce à nouveau un discours dont le contenu est cette fois rapporté, en grande partie au style indirect, à la fois par Zonaras 8.8.8-9 (2.197.1-17 D) et par les Extraits constantiniens (F 43. 5-6 = *ES* 113).

<sup>53</sup> Cet officier - probablement un *gentilis* du consul Appius Claudius - n'est mentionné que par Dion/Zonaras mais il n'y a pas lieu de mettre en doute son existence ni la réalité de son action dans la mesure où les autres sources soit se contentent d'un récit synthétique (Polybe), soit ne nous sont parvenues qu'à l'état fragmentaire (Diodore). Le récit d'Orose (4.7.1) fait d'ailleurs lui aussi état d'un renfort dépêché par les Romains aux Mamertins ayant précédé l'armée du consul Appius Claudius. L'arrivée de ce dernier à Messine et ses pourparlers avec les Mamertins et les Carthaginois sont relatés un peu plus loin par Zonaras (8.9.2) et le F 43.10 (= *Exc. Sent.* 117). Voir *infra* p.13.

<sup>54</sup> Pour le passage immédiatement précédent, voir *infra* p. 13.

<sup>55</sup> Ce passage de Zonaras n'est pas totalement sans écho dans les Extraits constantiniens, puisque le F 43.10 (*ES* 117) fait lui aussi état du refus d'Hannon de descendre de la citadelle pour se rendre à l'assemblée qui se tient au port, et rapporte l'une des phrases prononcées par Appius Claudius pour condamner cette attitude: "Claudius répéta avec insistance: "Si cet homme avait le moindre droit en sa faveur, il serait venu parler et il ne tiendrait

Φοβηθεὶς δὲ μὴ οἱ Μαμερτῖνοι ὡς ἀδικοῦντος αὐτοῦ νεωτερίσωσιν, ἦλθεν εἰς τὴν ἐκκλησίαν· καὶ πολλῶν ὑπ' ἀμοφῶν μάτην λεχθέντων συνήρπασέ τις τῶν Ῥωμαίων αὐτὸν καὶ ἐνέβαλεν εἰς τὸ δεσμοκτήριον, συνεπαινούντων τῶν Μαμερτίνων.

**7. [Cass. Dio, livre 14] Zonaras 8.23.8 (2. 240. 20-22 D):** discours d'Hannibal et de P. Cornelius Scipio à leurs soldats avant la bataille du Tessin.<sup>56</sup>

"Hannibal harangua ses soldats<sup>57</sup>, les encourageant et les excitant au combat. Dans l'autre camp Scipion fit [vel avait fait]<sup>58</sup> la même chose."

Ἐδημηγόρησε, τοὺς οἰκείους στρατιώτας ἐπιρρωννὺς καὶ παραθήγων εἰς πόλεμον· τοῦτο δ' ἐτέρωθεν καὶ ὁ Σκιπίων ἐποίησεν.

**8. [Cass. Dio, livre 15] Zonaras 9.2.9 (2. 256. 28-32 D):** Hannibal aux habitants de Capoue.

"S'étant retiré rapidement de Naples, il se rendit à Capoue où, s'entretenant avec eux,<sup>59</sup> il leur tint bien des propos séduisants et leur promit notamment de leur donner commandement sur l'Italie, afin qu'ils combattent avec plus d'ardeur, croyant travailler à leur propre intérêt."<sup>60</sup>

Καὶ ὃς διὰ ταχέων ἀπαναστὰς ἐκ τῆς Νεαπόλεως ἦλθεν εἰς τὴν Καπύην, καὶ διαλεχθεὶς αὐτοῖς ἄλλα τε πολλὰ εἶπεν ἐπαγωγὰ καὶ τὴν ἡγεμονίαν σφίσι τῆς Ἰταλίας δώσειν ὑπέσχετο, ἴν' ἐν ἐλπίσι γενόμενοι ὡς καὶ ἑαυτοῖς πονήσοντες προθυμότερον ἀγωνίσωνται.

**9. [Cass. Dio, livre 17] Zonaras 9.14.2 (2.289.27-290.3 D):** discours d'Hannibal et de P. Cornelius Scipio à leurs soldats avant la bataille d'Utique.

"Hannibal, quand il s'aperçut que Scipion approchait, alla à sa rencontre. Lorsqu'ils eurent installé leurs camps l'un en face de l'autre, ils n'engagèrent pas tout de suite le combat mais laissèrent passer quelques jours; et chacun d'eux s'adressa à son armée et lui prodigua des encouragements en vue de la bataille."

Καὶ ὁ Ἀννίβας ὡς ἦσθετο προσιόντα τὸν Σκιπίωνα, προαπήντησεν αὐτῷ· καὶ ἀντιστρατοπεδευσάμενοι οὐκ εὐθὺς εἰς χεῖρας ἦλθον, συχνὰς δ' ἡμέρας διέτριψαν, καὶ

---

pas la ville par la force" (πολὺς ἐνέκειτο κατατρέχων καὶ λέγων ὅτι, εἰ δὴ τι καὶ τὸ βραχύτατον δικαίωμα εἶχεν, πάντως ἂν ἐς λόγους οἱ ἀφίκετο καὶ οὐκ ἂν βία τὴν πόλιν κατεῖχεν). En revanche, rien n'est conservé par les *ES* du débat long et vain qui, selon Zonaras, opposa ensuite Mamertins et Carthaginois (πολλῶν ὑπ' ἀμοφῶν μάτην λεχθέντων) et aboutit à l'arrestation d'Hannon.

<sup>56</sup> On a conservé grâce aux *Extraits De sententiis* 147-149 (F 57. 5 et 6a) des éléments de la δημηγορία d'Hannibal à ses soldats évoquée ici par Zonaras. Mais ce dernier est le seul à mentionner une harangue symétrique de Scipion à ses soldats.

<sup>57</sup> Il leur a auparavant offert un "spectacle" présenté comme un exemple à imiter, celui des prisonniers gaulois risquant leur vie lors de combats singuliers pour obtenir leur liberté en cas de victoire (Zonar. et F 57.4 = *ES* 147; cf. Liv. 21.42), afin de les inciter à préférer eux aussi la mort à la servitude.

<sup>58</sup> Notre hésitation sur la traduction de l'aoriste ἐποίησεν est motivée par le parallèle livien: chez Tite-Live, c'est Scipion qui s'adresse le premier à ses soldats (21.40-41), l'intervention d'Hannibal (combat de prisonniers puis harangue) lui faisant suite (21.42-44). Il est donc possible que Dion ait suivi le même ordre mais que Zonaras ait escamoté le premier discours, celui de Scipion, n'en faisant mention que dans cette formule récapitulative et conclusive qui, d'ailleurs, rappelle celle de Tite-Live (21.45.1: "De part et d'autre ces harangues enflammèrent l'ardeur des soldats.").

<sup>59</sup> Le contexte ne permet pas de savoir si Hannibal s'adresse au sénat de Capoue (comme chez Tite-Live 23.10.1-2) ou, plus largement, à une assemblée populaire.

<sup>60</sup> Cf. Liv. 23.10.1-2.

ἕκαστος τῷ οἰκείῳ διειλέχθη στρατεύματι καὶ πρὸς τὴν μάχην αὐτὸ παρεθάρρυνεν.

**10. [Cass. Dio, livre 18] Zonaras 9.17.2-3 (2. 299.10-300.2 D):** débat entre Caton et le tribun Lucius Valerius à propos de la loi Oppia sur le luxe des femmes.<sup>61</sup>

"Le peuple tenait une assemblée pour savoir s'il fallait abolir cette loi<sup>62</sup>. A ce sujet, Caton prononça devant lui un discours visant à démontrer qu'il fallait rendre force à la loi, et il le termina par ces mots: "Faites donc en sorte que vos femmes aient pour parures non pas de l'or, des pierres précieuses, des vêtements brillants ou transparents, mais la modestie, l'amour conjugal, l'amour maternel, la persuasion, la modération, les lois établies, nos armes, nos victoires, nos trophées !" Le tribun Lucius Valerius prit la parole contre Caton, en conseillant de rendre aux femmes leurs ornements ancestraux, et il développa longuement ce point à destination du peuple; ensuite, il poursuivit en s'adressant à Caton et lui dit : "Toi, Caton, si tu es choqué par les parures de nos femmes et si tu veux accomplir quelque chose de grandiose et digne d'un philosophe, eh bien, coupe-leur les cheveux à ras tout autour de la tête, et habille-les de tuniques courtes et des tuniques à une manche, etc. (...)". Valerius dit cela pour plaisanter mais les femmes, qui l'avaient entendu (beaucoup passaient leur temps à proximité du forum curieuses de savoir comme l'affaire tournerait), se précipitèrent vers l'assemblée en protestant contre la loi."

Ὁ δῆμος, εἰ χρὴ καταλῦσαι τὸν νόμον, βουλὴν ἐποιεῖτο. καὶ περὶ τούτου ὁ Κάτων ἐδημηγόρησε, δεῖν κατασκευάζων τὸν νόμον κρατεῖν, καὶ τέλος ταῦτα ἐπήγαγε. ἑκοσμεῖσθωσαν οὖν αἱ γυναῖκες μὴ χρυσῷ μηδὲ λίθοις ἢ τισιν ἀνθηροῖς καὶ ἀμοργίνοις ἐσθήμασιν, ἀλλὰ σωφροσύνη, φιλανδρία, φιλοτεκνία, πειθοῖ, μετριότητι, τοῖς νόμοις τοῖς κειμένοις, τοῖς ὅπλοις τοῖς ἡμετέροις, ταῖς νίκαις, τοῖς τροπαίοις. Λούκιος δὲ Οὐαλέριος δῆμαρχος ἀντιλέγων τῷ Κάτωνι διειλέχθη, ἀποδοθῆναι συμβουλευὼν ταῖς γυναῖξι τὸν κόσμον τὸν πάτριον καὶ πολλὰ περὶ τούτου πρὸς τὸν δῆμον εἰπὼν· εἶτα πρὸς τὸν Κάτωνα τὸν λόγον ἀπέτεινε καὶ ἔφη ἑσὺ δ', ὃ Κάτων, εἰ ἄχθη τῷ κόσμῳ τῶν γυναικῶν καὶ βούλει φιλόσοφόν τι ποιῆσαι καὶ μεγαλοπρεπέες, ἀπόκειρον αὐτὰς περιτρόχαλα, καὶ χιτωνίσκους καὶ ἐξωμίδας ἐνδύσον (...). καὶ ὁ μὲν Οὐαλέριος ταῦτα ἐπισκώπτων εἶπεν, ἀκούσασαι δὲ αἱ γυναῖκες, ἐγγὺς γὰρ τῆς ἀγορᾶς πολλὰ διέτριβον πολυπραγμονοῦσαι τὸ γενησόμενον, εἰσεπήδησαν εἰς τὴν ἐκκλησίαν καταβοῶσαι τοῦ νόμου.

**11. [Cass. Dio, livre 21] Zonaras 9.30.7-9 (2.335.25-336. 10 D):** débat à Rome : faut-il détruire Carthage ?

"Après avoir pris Carthage, Scipion écrivit au sénat en ces termes: "Carthage est prise. Quels sont maintenant vos ordres?" Après lecture de ce message, les sénateurs tinrent conseil pour savoir ce qu'il fallait faire. Caton était d'avis qu'on devait raser la ville et

<sup>61</sup> Cf. Liv. 34.2-7.

<sup>62</sup> Dans ce passage, ὁ δῆμος désigne nécessairement "la plèbe" (par opposition au patriciat) et l'expression ὁ δῆμος ... βουλὴν ἐποιεῖτο un *concilium plebis*, étant donné le contexte (le projet d'abolir la loi est porté par les tribuns de la plèbe qui veulent obtenir un plébiscite). Nous avons néanmoins conservé la traduction par "peuple" car Dion recourt rarement à τὸ πλῆθος/ὁ ὄμιλος (équivalents traditionnels de *plebs*, cf. M.-L. Freyburger-Galland, *Aspects du vocabulaire politique et institutionnel de Dion Cassius*, Paris, 1997, p. 84-87), et tend à utiliser ὁ δῆμος (*populus*) pour toutes les assemblées, qu'on y débattre seulement (*contiones*) ou qu'on y vote (*comitia, concilia plebis*). Voir Marianne Coudry, "Institutions et procédures politiques de la République romaine: les choix lexicaux de Cassius Dion" dans Fromentin et alii 2016, p. 485-518, spéc. p. 494-495.

faire disparaître les Carthaginois, tandis que Nasica conseillait encore de les épargner. Alors le conseil se laissa entraîner dans un grand débat contradictoire, jusqu'à ce que quelqu'un déclare qu'il était nécessaire d'épargner les Carthaginois ne serait-ce que dans l'intérêt des Romains (...)<sup>63</sup>. Ces discussions aboutirent à la décision unanime de raser Carthage car les Romains avaient la certitude que la paix entre eux et les Carthaginois était désormais impossible".

Ἐλὼν οὖν οὕτω τὴν Καρχηδόνα Σκιπίων τῇ γερουσίᾳ ἐπέστειλε τάδε ἑκατόν τε ἑκατόν κελεύετε; Ἀναγνωσθέντων οὖν τούτων βουλὴν ἔθεντο περὶ τοῦ τί δέον ποιεῖν. καὶ ὁ μὲν Κάτων κατασκάψαι τὴν πόλιν καὶ τοὺς Καρχηδονίους ἐξαφανίσαι δεῖν ἐγνωμάτευσεν, ὁ δὲ Νασικᾶς φείσασθαι τῶν Καρχηδονίων καὶ ἔτι συνεβούλευε. κάντεῦθεν εἰς ἀντιλογίαν πολλὴν προήχθη καὶ ἀμφισβήτησιν τὸ συνέδριον, ἕως ἔφη τις ὅτι εἰ καὶ δι' οὐδὲν ἕτερον, ἀλλὰ γε ἑαυτῶν ἕνεκα φείσασθαι αὐτῶν ἀναγκαῖον νομίζοιτο ἂν (...) Ἐκ τούτων οὖν τῶν λόγων πάντες κατασκάψαι τὴν Καρχηδόνα ὠμογνωμόνησαν, μήποτε εἰρηνήσειν ἐκείνους πιστεύσαντες ἀκριβῶς.

Ces deux derniers exemples (n° 10 et 11) sont un peu différents des précédents car il s'agit de morceaux rhétoriques longs, complexes, de structure antilogique, séquencés en plusieurs moments. Ainsi, la réponse de Valerius au discours de Caton se déploie en deux temps (une tirade destinée au peuple puis une adresse à Caton) ; le débat sur Carthage en comporte trois (le discours de Caton, celui de Scipion Nasica, une discussion générale). Il est évident que Zonaras a beaucoup élagué. Dans le n°10, en effet, le discours de Caton est réduit à son idée générale ("il faut rendre force à la loi") et à sa phrase de conclusion ; de celui de Valerius n'est conservée que la seconde partie destinée à Caton, avec sa provocation finale; de la première, adressée au peuple, nous n'avons que le thème ("il faut rendre aux femmes leurs ornements ancestraux"), assorti d'une indication sur sa durée ("il développa longuement ce point à destination du peuple"). Dans le n°11, les thèses respectives de Caton et de Nasica sont résumées en quelques mots et, du "long débat contradictoire" qui fit suite, seule la dernière intervention, due à un orateur que Zonaras ne nomme pas, est reprise. Cependant, ces coupures n'ont pas été faites à l'aveuglette: si une grande partie des arguments avancés par les orateurs ont disparu, en revanche, le déroulement et le sens général de ce débat, sa structure et sa logique interne, ont été préservés.

Dans tous les passages rassemblés ci-dessus (n°1 à 11), les tournures indéfinies et généralisantes du type καὶ ἐλέχθη μὲν πολλά / καὶ διαλεχθεὶς αὐτοῖς/ πολλῶν ὑπ' ἀμοιβῶν λεχθέντων/ καὶ ἄλλα τε εἶπεν ἐπαγωγὰ/ servent à marquer en creux la présence de morceaux rhétoriques (harangues, débats au sénat) dont Zonaras ne juge pas utile de rapporter le détail – ni même la teneur générale— mais dont il signale l'existence à cause du rôle qu'ils ont joué dans le déroulement des événements, par leur influence sur la décision politique ou sur la motivation des troupes. A chaque fois, en effet, Zonaras souligne le lien de cause à effet (souvent immédiat) qui relie la prise de parole individuelle ou collective à l'action publique, comme on le voit notamment dans les exemples 1, 2, 3, 5, 6 et 11:<sup>64</sup>

1. συναγαγὼν τὸν δῆμον ἐδημηγόρησε· καὶ πολλὰ ἐπαγωγὰ διαλεχθεὶς αὐτῷ οὕτω διέθετο ὡς αὐτίκα πᾶσαν αὐτῷ τὴν βασιλείαν ἐπισηφίσασθαι.
2. καὶ πρὸς τοὺς λοιποὺς δημηγορήσας τὸ πρὸς τοὺς τυράννους μῖσος ἐκφῆναι πεποιήκε· (...) καὶ τὰ αὐτὰ τῷ δήμῳ συνέπεισε καὶ τοὺς στρατιώτας ψηφίσασθαι.

<sup>63</sup> C'est nous qui coupons: Zonaras rapporte les arguments développés par cet orateur anonyme.

<sup>64</sup> Dans le cas du n°10 il semble que ce soit la deuxième partie du discours de Valérius, adressée à Caton (et rapportée au moins partiellement au style direct par Zonaras) qui déclenche la réaction des femmes, et non pas la première partie destinée au peuple et escamotée par l'abréviateur.

3. πολλὰ διειλέχθη τῇ γερουσίᾳ, ἀλλ' οὐκ ἔσχε ταύτην πειθήνιον.

5. διειλέχθη αὐτοῖς ὅσα ὁ καιρὸς ἐδίδου. Ἀντειπόντων δὲ τῶν Καρχηδονίων, τότε μὲν μηδὲν πράξας ἀνεκομίσθη·

6. καὶ πολλῶν ὑπ' ἀμφοῖν μάτην λεχθέντων.

11. κἀντεῦθεν εἰς ἀντιλογίαὶν πολλὴν προήχθη καὶ ἀμφισβήτησιν τὸ συνέδριον (...). Ἐκ τούτων οὖν τῶν λόγων πάντες κατασκάψαι τὴν Καρχηδόνα ὠμογνωμόνησαν...

A ce stade, cependant, une question se pose: comment peut-on être sûr que c'est Zonaras lui-même qui a supprimé le contenu de ces discours, ne laissant que des coquilles vides? Ne peut-on imputer ce procédé à Dion lui-même? Autrement dit, ces discours "fantômes" ont-ils jamais été rédigés par Dion?

Un premier élément de réponse est fourni par deux passages de Zonaras présentant le même type d'abrègement mais pour lesquels nous disposons également du témoignage plus complet des *Extraits Constantiniens*: il est évident, dans ces cas précis, que la disparition des discours ne peut être que l'oeuvre de Zonaras.

Le premier exemple concerne l'affaire dite des Mamertins, à l'origine de la première guerre punique, dont il a déjà été question plus haut (n°5 et 6). Le consul Appius Claudius Caudex est envoyé par le sénat avec une flotte pour porter secours aux Mamertins, retranchés dans leur base de Messine, qui sont attaqués à la fois par les Carthaginois et par Hiéron de Syracuse. Au moment où Claudius débarque dans le port avec ses troupes, la situation est critique pour les Mamertins car le général carthaginois Hannon occupe la citadelle avec une garnison. Ce dernier finit par descendre au port pour parlementer avec les Mamertins et les Romains (voir *supra* n°6), mais dans un premier temps Claudius, sitôt débarqué, s'adresse aux seuls Mamertins. Cette première assemblée est évoquée non seulement par Zonaras mais aussi par les Extraits constantiniens, ce qui permet la comparaison:

Cass. Dio F 43.10 (= *Exc. Sent.* 117) [livre 11] : "Claudius, qui avait trouvé les Mamertins en armes dans le port, les réunit en assemblée et ayant déclaré: "je n'ai nullement besoin des armes mais je vous confie le soin de décider de tout", il les persuada d'aller chercher Hannon."

Ὅτι ὁ Κλαύδιος καταλαβὼν τοὺς Μαμερτίνους ἐν τῷ λιμένι συνεστραμμένους ἐκκλησίαν τε αὐτῶν ἐποίησε καὶ εἰπὼν ὅτι 'οὐδὲν δέομαι τῶν ὄπλων, ἀλλ' αὐτοῖς ὑμῖν διαγνῶναι πάντα ἐπιτρέπω,' ἔπεισέ σφας μεταπέμψασθαι τὸν Ἄννωνα.

Zonar. 8.9.2 (2. 198.5-9 D): "Claudius, qui avait trouvé les Mamertins dans le port—Hannon, qui se méfiait d'eux, s'était établi dans la citadelle et la gardait—les réunit en assemblée, et ayant discuté avec eux, les persuada d'aller chercher Hannon."

[Ὁ Κλαύδιος] εὐρὼν οὖν ἐν τῷ λιμένι τοὺς Μαμερτίνους— ὁ γὰρ Ἄννων προῦποπτεύσας αὐτοὺς ἐν τῇ ἀκροπόλει καθῆστο φυλάττων αὐτήν—ἐκκλησίαν συνήγαγε, καὶ διαλεχθεὶς αὐτοῖς ἔπεισε μεταπέμψασθαι τὸν Ἄννωνα.

On voit ici que les mots prononcés par Ap. Claudius ont été supprimés par Zonaras et remplacés par un simple διαλεχθεὶς αὐτοῖς. En revanche, la relation de cause (discours) à effet (ἔπεισε μεταπέμψασθαι τὸν Ἄννωνα), clairement marquée dans la syntaxe du texte-source, est conservée.

Le deuxième exemple a pour contexte la bataille d'Héraclée (280 a.C.), où le consul Publius Valerius Laevinus affronta les troupes de Pyrrhus et de ses alliés et essuya une défaite mémorable [Cass. Dio, livre 9?]. Zonaras donne un récit continu de l'épisode, où il est

notamment question d'une harangue prononcée par Laevinus pour galvaniser ses troupes qui redoutent l'affrontement:

Zonar. 8.3.6 (2. 179.16-24 D): "Laevinus, qui réfléchissait à cela, avait hâte d'en découdre. Comme ses soldats étaient terrifiés par la réputation de Pyrrhus et à cause des éléphants, il les réunit et les harangua, les exhortant longuement à avoir confiance; et il les préparait à combattre Pyrrhus, bien que ce dernier s'y refusât. Ce dernier n'avait pas l'intention de se battre mais craignant de paraître avoir peur des Romains, il s'entretint lui aussi avec ses soldats et les poussa à la guerre."

Αὐτὰ δὲ καὶ ὁ Λαοῦνιος λογιζόμενος ἔσπευδε συμμίξαι· τῶν δὲ στρατιωτῶν πρὸς τὴν τοῦ Πύρρου φήμην καὶ διὰ τοὺς ἐλέφαντας ἐκπεπληγμένων, συγκαλέσας αὐτοὺς πολλὰ πρὸς θάρσος παρακαλοῦντα ἐδημηγόρησε, καὶ παρεσκευάζετο καὶ ἄκοντι τῷ Πύρρῳ συμμίξαι. ὁ δὲ γνώμην μὲν οὐκ εἶχε μάχεσθαι, ὅπως δὲ μὴ δόξη τοὺς Ῥωμαίους φοβεῖσθαι, καὶ αὐτὸς τοῖς οἰκείοις διαλεχθεὶς ἐπώτρυνεν εἰς τὸν πόλεμον.

Les arguments développés par le consul pour donner confiance à ses soldats ne sont pas rapportés par Zonaras mais nous avons de bonnes raisons de penser qu'ils figuraient dans le texte-source puisque les Extraits constantiniens *De sententiis* ont conservé des développements gnomiques qu'on attribue généralement à ce discours:<sup>65</sup> les défauts et les faiblesses propres aux tyrans;<sup>66</sup> les limites du pouvoir du général, qui ne peut rien faire sans la coopération de ses hommes;<sup>67</sup> Zonaras a donc fait le choix de les passer entièrement sous silence, se bornant à évoquer l'effet recherché (πολλὰ πρὸς θάρσος παρακαλοῦντα) et obtenu (παρεσκευάζετο) par l'orateur: comme dans l'exemple précédent, le discours est escamoté par le Byzantin mais sa fonction performative mise en évidence.<sup>68</sup>

Il faut néanmoins se garder d'extrapoler à partir de ces deux seuls exemples: nous ne prétendons pas que tous les passages cités plus haut relèvent du même procédé d'abrègement et que cet abrègement est *dans tous les cas* imputable à Zonaras. En effet, on rencontre chez Dion également, dans les livres conservés dans la tradition directe ou dans les *Extraits Constantiniens*, quelques exemples de discours "fantômes", c'est-à-dire mentionnés mais non rapportés, même *a minima* :

<sup>65</sup> Nous ne prenons en compte ici que les *Extraits de Sententiis* 91 et 92 (F 40.15-16) et non l'ensemble constitué par F 40.14-16 car l'assignation à cet épisode du fragment F.14 (= pseudo-Maxime le Confesseur, c.6 Περὶ φίλων καὶ φιλαδελφίας, fr. -/86 édition Ihm, p. 135) repose uniquement sur le fait qu'il est situé dans le *Florilège* juste avant les deux γνῶμαι (fr. -/87 et -/88, p. 135-6) qui recourent *ES* 91 (F 40. 15). Quant aux *ES* 91 et 92, leur place dans le *De sententiis* prouve qu'ils concernent un épisode situé entre l'arrivée de Pyrrhus en Italie (*ES* 90) et la bataille d'Ausculum (*ES* 93), mais le discours de Laevinus n'est pas, en théorie, la seule hypothèse possible: *ES* 91 et 92 pourraient procéder d'un commentaire "gnomique" de Dion lui-même, comme nous l'a suggéré John Rich, que nous remercions d'avoir attiré notre attention sur les différentes difficultés posées par ce passage.

<sup>66</sup> F 40.15 (*ES* 91): Ὅτι ἢ τε φιλοτιμία καὶ ἡ ἀπιστία αἰεὶ τοῖς τυράννοις σύνεστιν, ἐξ ὧν ἀνάγκη μηδένα αὐτοὺς ἀκριβῆ φίλον ἔχειν· ἀπιστούμενος γὰρ καὶ φθονούμενός τις οὐδένα ἂν καθαρῶς ἀγαπήσειε. πρὸς δ' ἔτι καὶ ἡ τῶν τρόπων ὁμοιότης ἢ τε τοῦ βίου ἰσότης καὶ τὸ τὰ αὐτὰ τισι καὶ σφαλερὰ καὶ σωτήρια εἶναι καὶ ἀληθεῖς καὶ βεβαίους φίλους μόνα ποιεῖ. ὅπου δ' ἂν τούτων τι ἐνδείξη, προσποιητὸν μὲν τι σχῆμα ἐταιρείας ὁρᾶται, ἔρμα δ' οὐδὲν αὐτῆς ἐχέγγυον εὐρίσκειται.

<sup>67</sup> F 40.16 (*ES* 92): Ὅτι στρατηγία ἂν μὲν καὶ δυνάμεις ἀξιόχρεως λάβη, πλεῖστον καὶ πρὸς σωτηρίαν σφῶν καὶ πρὸς ἐπικράτησιν φέρει, αὐτὴ δὲ καθ' ἑαυτὴν οὐδενὸς ἐν μέρει <ἐστίν>· οὐδὲ γὰρ οὐδ' ἄλλη τις τέχνη χωρὶς τῶν συμπραξόντων καὶ συνδιοικησόντων αὐτῇ ἰσχύει.

<sup>68</sup> Voir aussi Zonar. 9.22.11–23.4 (ὑπερῆφανως γὰρ οὗτοι τοῖς Ῥωμαίοις διαλεχθέντες τυχεῖν αὐτὸν ἐκόλυσαν τῶν σπονδῶν), où l'existence du débat est garantie par un extrait constantinien conservé (Cass. Dio F 66.2).

- 1) Cass. Dio 46.56.2: "Après avoir convoqué les soldats (...), ils leur firent un discours en ne prononçant que les paroles qu'il était convenable et sûr pour eux de dire" (τοὺς στρατιώτας .... συγκαλέσαντες ἐδημηγόρησαν ὅσα καὶ εὐπρεπὲς καὶ ἀσφαλὲς ἦν αὐτοῖς εἰπεῖν).
- 2) Cass. Dio 46.29.2: "Après que de nombreux orateurs eurent parlé dans l'un et l'autre sens le lendemain et le surlendemain, les partisans de César l'emportèrent" (τῇ δ' οὖν ὑστεραία καὶ τῇ τρίτῃ πολλῶν καὶ ἄλλων ἐφ' ἑκάτερα λεχθέντων ἐκράτησαν οἱ τὰ τοῦ Καίσαρος πράττοντες).
- 3) Cass. Dio 44.22.2 : "Lépide, qui avait appris ce qui s'était passé, prit possession du forum avec ses soldats et, le matin, fit au peuple une harangue contre les meurtriers" (ὁ Λέπιδος μαθὼν τὰ γεγενημένα τὴν τε ἀγορὰν μετὰ τῶν στρατιωτῶν τῆς νυκτὸς κατέλαβε, καὶ κατὰ τῶν σφαγέων ἅμα ἔφ' ἐδημηγόρει).
- 4) Cass. Dio 50.3.2: "Lorsque les consuls eurent agi de la sorte, qu'en outre César eut réuni le sénat en leur absence, qu'il eut lu et dit tout ce qui lui plaisait (καὶ εἶπεν ὅσα ἠθέλησε), quand Antoine à cette nouvelle eut réuni lui aussi une sorte de sénat avec ceux qui étaient là, et après avoir longuement pesé le pour et le contre (καὶ λεχθέντων ἐφ' ἑκάτερα πολλῶν), pris l'initiative des hostilités et répudié Octavie, Titus et Plancus (...) désertèrent."

Il semble en tout cas que Zonaras ait utilisé la même méthode d'abrègement dans d'autres sections de son *Epitomè* que celle dédiée à l'histoire de Rome proprement dite. Pour rédiger son histoire du peuple juif (livres 1 à 6), il s'est, entre autres sources, appuyé sur Flavius Josèphe et son *Bellum Judaicum*: la comparaison entre le texte original, bien conservé dans la tradition directe, et le résumé de Zonaras montre que ce dernier a fait subir aux discours le même traitement que celui observé pour Dion. Par exemple, au livre 6 de la *BJ*, les §§95-128 sont consacrés à une longue séquence oratoire où Titus lui-même ou par le truchement de Flavius Josèphe qui lui sert d'interprète s'adresse à Jean de Gishala et aux assiégés retranchés dans la forteresse de l'Antonia, à Jérusalem, pour les supplier de se rendre aux Romains. Zonaras ne rapporte aucun de ces discours, mais en mentionne l'existence et, comme Flavius Josèphe,<sup>69</sup> en souligne l'inefficacité:

Zonaras 2. 63.14-18 D: "Les Juifs, pourchassés par les Romains, s'enferment dans l'Antonia. Titus, après avoir longuement exhorté les factieux, soit par l'intermédiaire de Josèphe, soit en s'adressant lui-même à eux, comme il voyait qu'ils étaient inflexibles, revint, contre sa volonté, aux actes de guerre."

Ἰουδαῖοι μὲν οὖν τοὺς Ῥωμαίους ὡσάμενοι κατακλείουσιν εἰς τὴν Ἀντωνίαν, ὁ Τίτος δὲ πολλὰ καὶ διὰ Ἰωσήπου παρακαλέσας τοὺς στασιαστὰς καὶ δι' ἑαυτοῦ, ὡς ἀμειλίκτους ἑώρα, πάλιν ἐχώρει καὶ ἄκων πρὸς πόλεμον.

De même, le long discours adressé par Titus à ses troupes pour les galvaniser avant un assaut, (*BJ* 6. 33-53<sup>70</sup>) est résumé en une ligne, qui signale à la fois la harangue et son effet sur les

<sup>69</sup> Cf. *BJ* 6. 129-131 Ταῦτα τοῦ Ἰωσήπου διαγγέλλοντος ἐκ τοῦ Καίσαρος, οἱ ληστὰι καὶ ὁ τύραννος οὐκ ἀπ' εὐνοίας ἀλλὰ κατὰ δειλίαν γίνεσθαι τὰς παρακλήσεις δοκοῦντες ὑπερηφάνουν. Τίτος δὲ ὡς οὔτε οἶκτον ἑαυτῶν τοὺς ἄνδρας οὔτε φειδῶ τοῦ ναοῦ ποιουμένους ἑώρα, πάλιν πρὸς πόλεμον ἄκων ἐχώρει.

<sup>70</sup> "Titus, pensant que l'espérance et les discours excitent le mieux l'ardeur des combattants, que les exhortations et les promesses font souvent oublier les dangers, parfois même mépriser la mort, réunit les soldats les plus vaillants et fit ainsi l'épreuve de leur courage : « Camarades, dit-il, exhorter à une action qui ne comporte pas de danger immédiat, est chose sans gloire....etc. "

soldats : "Titus, s'étant adressé à ses soldats, raviva leur courage" (ὁ Τίτος δὲ τοῖς στρατιώταις διαλεχθεὶς ἐπήγειρεν αὐτῶν τὰ φρονήματα).<sup>71</sup>

Il vaudrait sans doute la peine de mener l'enquête à l'échelle de l'œuvre de Zonaras tout entière. Elle confirmerait probablement que a) le Byzantin a conservé, en totalité ou en partie, un certain nombre de discours ou de débats présents dans ses sources, sans doute parce qu'il jugeait *leur contenu* "utile" pour l'intelligibilité de son récit ou pour l'instruction — morale, politique — de ses lecteurs;<sup>72</sup> b) qu'il a réduit les autres à l'état de "coquilles vides" — sans doute parce qu'ils ne répondaient pas à ces critères—, mais sans les supprimer tout à fait car ils constituaient, eux aussi, à ses yeux, des maillons indispensables de la chaîne des causes et des effets reconstituée par l'historien-source. On doit donc reconnaître à Zonaras le mérite d'avoir conservé cette trame discursive, au moins partiellement, c'est-à-dire pour les séquences des livres 1 à 21 de l'*HR* qu'il a choisi de résumer. Cela tient du miracle quand on songe que, contrairement à Xiphilin, il ne s'était pas donné pour objectif de rester fidèle à sa source dionienne mais de faire lui-même œuvre d'historien !

Il est regrettable, cependant, que Zonaras n'ait pas été sensible à —ou conscient de— l'usage varié et subtil que Dion fait des discours et qui dépasse largement l'articulation logique *récit/discours* dont il a été question tout au long de cet exposé. L'élucidation des actions par les discours prend chez l'historien sévérien, comme chez nombre de ses prédécesseurs, à commencer par Thucydide, d'autres formes que celle-là<sup>73</sup>: les ῥητορεῖαι servent à caractériser les personnages historiques, directement (ce qu'ils disent) ou indirectement (ce qu'on dit d'eux),<sup>74</sup> et donc à expliquer leur comportement et leurs décisions; les analyses abstraites et les γνῶμαι contenues dans les discours fournissent les clés d'interprétation des événements, comme cela a été montré excellemment dans un ouvrage récent pour les livres tardo-républicains de l'*HR*.<sup>75</sup> En supprimant des discours entiers ou des pans entiers de discours, Zonaras a donc éliminé également cette dimension explicative et interprétative.<sup>76</sup>

Mais ce n'est pas tout. Chez Dion, les discours ne sont pas seulement des *outils* narratifs dont l'usage par les historiens a été discuté et codifié depuis des siècles par la tradition historico-rhétorique: leur présence au sein de l'*Histoire romaine* est censée refléter une *réalité* et documenter une *pratique*, celle de l'éloquence publique, qui était effectivement un rouage essentiel de la *démokratia* romaine<sup>77</sup>. Or, comme l'a bien montré A. Kemezis, Dion nous fait assister, dans les livres médio et tardo-républicains, à la dégradation progressive de cette

<sup>71</sup> Zonaras 2. 62.5-6.

<sup>72</sup> Cette notion d'utilité, topique chez les historiens antiques, est très présente dans la préface de Zonaras (voir *supra* note 8).

<sup>73</sup> Ces différentes fonctions "explicatives" de l'histoire sont bien décrites par J. Marincola dans "Speeches in Classical Historiography" in J. Marincola (ed.), *A companion to Greek and Roman Historiography*, Blackwell Publishing, 2009, vol. I, p. 118-132.

<sup>74</sup> On le voit par exemple avec la réécriture par Dion de la harangue de César à ses officiers à Vesontio (*HR* 38.36-46) qui vise à révéler la nature profonde des intentions de César (A. Kemezis, in J.M. Madsen & C.H. Lange (ed.), *Cassius Dio: Greek Intellectual and Roman Politician*, Brill, Leiden-Boston, 2017, p. 238-257).

<sup>75</sup> Ch. Burden-Stevens, *Cassius Dio's Speeches and the Collapse of the Roman Republic*, Brill, 2017. Voir aussi, du même auteur, "Fictitious Speeches, Envy, and the Habituation to Authority: Writing the Collapse of the Roman Republic", in J.M. Madsen & C.H. Lange (ed.), *Cassius Dio: Greek Intellectual and Roman Politician*, Brill, Leiden-Boston, 2017, p. 193-216.

<sup>76</sup> Simons 2009, p. 29 "Zonaras kann also durch Kürzungen tief in den Text seiner Vorlage eingreifen. Er verzichtet vielfach auf Begründungszusammenhänge, die Cassius Dio konstruiert, vor allem wenn sie von allgemein menschlichen Eigenschaften und moralischen Vorstellungen abgeleitet sind."

<sup>77</sup>

pratique, à mesure que se multiplient les entorses aux institutions et que s'exacerbe la compétition entre les *imperatores*. Alors que dans les deux premières décades de l'*HR*, on voit les orateurs—patriciens ou plébéiens—généralement inspirés par le souci du bien commun, persuader sans difficulté leurs concitoyens et obtenir le vote d'une décision collective, elle-même immédiatement traduite en actions concrètes,<sup>78</sup> à l'inverse, dans les livres suivants, la parole publique, confisquée par un petit groupe de "dynastes", s'avère rare, mensongère et incapable de convaincre. Cette dénaturation du *logos*, à la fois cause et symptôme du dysfonctionnement du régime républicain,<sup>79</sup> n'est pas seulement perceptible à Rome mais aussi sur les champs de bataille de Pharsale, Philippes et Actium, où les harangues des *imperatores* n'ont qu'un impact très limité ou pas d'impact avéré sur les soldats romains.<sup>80</sup> Tout se passe donc comme si la *fréquence* des discours et leur *degré d'efficacité* constituaient, tout autant que l'argumentation déployée par les locuteurs, leur niveau de moralité, leur sincérité ou leur hypocrisie, des marqueurs de l'état de santé de la République romaine. Les rapports que ce tableau entretient avec la vérité historique importent peu puisqu'il s'agit d'une reconstruction, mise au service d'une démonstration: chez Dion, tous les discours sont fictifs, même quand ils ont été réellement prononcés, puisqu'ils sont systématiquement (re)composés dans cette perspective, avec cette intentionalité<sup>81</sup>.

Or, c'est ici que Zonaras, que nous avons fait sortir par la porte, revient par la fenêtre ! En effet, c'est sur son témoignage (et, secondairement, celui des Extraits constantiniens) que repose l'analyse que nous venons d'exposer; c'est lui qui nous donne une idée, même approximative, de la quantité de discours insérés dans le récit (nombre et fréquence d'apparition) et du degré de *performativité* de chacun d'eux.

Ainsi, en préservant le fin maillage discursif tissé solidement par Dion, Zonaras n'a pas seulement révélé la structure du récit dionien: il nous a donné accès à plusieurs niveaux de lecture, et donc d'interprétation. Le paradoxe est qu'il n'en avait certainement pas conscience mais notre dette envers lui n'en est pas moins grande pour autant.

---

<sup>78</sup> Kemezis 2014, 105-107.

<sup>79</sup> Kemezis 2014, 111.

<sup>80</sup>A Pharsale et Philippes, Dion résume et commente ces harangues, en soulignant le caractère topique et interchangeable de l'argumentation déployée par les orateurs (41.57.1 ; 47.42.3) et la réticence des citoyens romains à livrer une bataille fratricide (41.57.3-4 ; 47.45.3 et 46.2) : ils ne sont finalement poussés au combat que par une sorte de réflexe disciplinaire, déclenché par le signal des trompettes et l'initiative des alliés (41.58.1-3 et 47.43.1-3). A Actium, Dion fait parler longuement Antoine puis le jeune César au style direct (50.16-22 et 24-30), mais ne mentionne aucune réaction de leurs auditoires respectifs (en 56.10.1; en 50.23.1 et 31.1): ce silence consacre, pensons-nous, l'échec d'une éloquence réduite à des slogans de propagande, instrumentalisée par les ambitieux et devenue inaudible par les citoyens. Chez Zonaras, les *παραινήσεις* de Pharsale sont absentes puisqu'il s'appuie uniquement sur la *Vie de Pompée* de Plutarque pour cet épisode, faute de disposer du texte de Dion ; celle de Philippes ont disparu sans laisser aucune trace, peut-être parce qu'elles étaient narrativisées par Dion; pourtant les harangues d'Antoine et du jeune César à Actium, rédigées au style direct, sont à peine mieux traitées, puisque réduites à une seule phrase. Sans doute Zonaras était-il à la fois conscient du caractère convenu, topique et redondant de ces morceaux d'éloquence, d'ailleurs pointé par Dion lui-même, et peu intéressé par ces deux tirades de propagande.

<sup>81</sup> Si cette hypothèse est juste, la distance est considérable entre Polybe, par exemple, pour qui seuls les discours dont l'historicité est avérée avaient droit de cité en histoire (voir J. Marincola, "Speeches in Classical Historiography" in J. Marincola (ed.), *A companion to Greek and Roman Historiography*, Blackwell Publishing, 2009, vol. I, spéc. p. 120-127).